

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Nécrologie : Le Docteur Hospice Desjardins.

Revue de la Semaine : La confrérie des Ames du Purgatoire.— Conditions d'admission.

Causerie agricole : Elevage des cochons.—(Suite).—Des porcs adultes et de leur entretien.—Engraissement des porcs.

Sujets divers : Des mauvais traitements evers les animaux.—Avantage que présente la nourriture généreuse et complète des bêtes à cornes.—Correctif des foins altérés.—Effets épuisants de la chaux. La chaux est-elle nécessairement épuisante ?

Choses et autres : Le tabac.

Recettes : Moyen pour faire avorter les furoncles.—Moyen de confectionner "la pâte de Vienne".

Nécrologie.

Le Docteur HOSPICE DESJARDINS

La mort vient de ravir à l'affection de sa famille, et à l'estime de tous ceux qui l'ont connu, le Dr Hospice Desjardins de Sainte-Anne-de-Lapocatière. C'est le trois novembre dernier qu'il a rendu son âme à Dieu. Il était souffrant depuis quelques jours, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine; toutefois si la mort l'a frappé inopinément, elle ne l'a pas surpris, car depuis longtemps il y songeait, et sa vie était une préparation continuelle à ce terrible passage.

Le Dr H. Desjardins était né à Kamouraska, le 17 juillet 1821, du mariage de Joseph Desjardins et de Félicité Sirois. A treize ans il entra au Collège de Sainte-Anne,

pour y faire ses études; ses talents et son application lui assurèrent bientôt un rang distingué parmi ses condisciples. Son cours terminé, en 1841, il laissa le collège pour aller faire sa cléricature médicale à Québec. En mai 1845, il était reçu médecin, et allait se fixer à l'Île-Verte. C'est là qu'il commença la pénible pratique de son art; nul n'ignore, en effet, les sacrifices et les fatigues inséparables de la vie du médecin à la campagne.—En 1846, il épousait Demoiselle Julie Doucet; de cette heureuse union est née une nombreuse famille.—Le Dr Desjardins passa dix-neuf ans de sa vie à l'Île-Verte, tout occupé de bien élever sa famille, et d'exercer sa profession pour le soulagement de ses semblables, souvent même sans rémunération.

En 1864, sur les pressantes sollicitations des directeurs du collège de Sainte-Anne, il laissa l'Île-Verte et vint se fixer près du collège, dont il n'a pas cessé d'être le médecin et l'ami, jusqu'à sa mort. Ceux, qui depuis vingt-cinq ans ont fait leurs études à Sainte-Anne, n'ont pas oublié son dévouement et sa bonté pour les élèves malades. Aussi un grand nombre d'anciens élèves sont venus lui payer un dernier tribut d'estime, en assistant à ses funérailles.

La paroisse de Sainte-Anne gardera longtemps, elle aussi, le souvenir du citoyen modèle, qui, pendant un quart de siècle, s'est dévoué au soulagement de ses malades, en donnant à tous l'exemple des vertus qui font le chrétien accompli.—

Depuis 1875, le Dr Desjardins, vieilli avant l'âge par ses fatigues et ses infirmités précoces, avait pour aide et pour suppléant son fils, le Dr Arthur Desjardins; mais lorsqu'en 1885 le fléau de la petite vérole vint exercer ses ravages dans la paroisse de Sainte-Anne, le vieux médecin sut retrouver sa vigueur et son activité d'autrefois, pour combattre la terrible épidémie. Il avait été le premier à jeter le cri d'alarme à l'apparition du fléau, et il avait es-

enyé de prémunir ses co-paroissiens contre la contagion. Malheureusement, comme il arrive trop souvent en ces circonstances, on aima mieux écouter les oracles des charlatans, et la petite vérole se répandit avec une prodigieuse rapidité. Il n'avait pu arrêter le fléau à son début, il sut du moins en soigner les victimes avec un dévouement admirable; et, pendant l'hiver de 1855-1856, on vit ce médecin, malade lui-même, voler au secours des variolés.—

Voilà un des traits saillants de sa charité; bien d'autres nous sont inconnus; mais Celui qui récompense un verre d'eau donné en son nom, les a inscrits au livre de vie.— Qu'on nous permette seulement d'ajouter que, depuis son arrivée à Sainte-Anne, le Dr Desjardins a donné gratuitement ses soins aux religieuses du couvent de sa paroisse, et aux infirmes de leur hôpital.—

A une foi vive et pratique, il joignait une tendre piété. Que de fois, il nous a édifiés par son recueillement à l'Eglise, soit pendant la sainte messe, soit pendant ses longues visites de chaque jour au saint-sacrement.

Homme studieux et instruit, le Dr Desjardins avait une conversation intéressante, émaillée de traits quelquefois un peu malins, mais toujours charitable.—

Qu'il repose en paix, après avoir rempli une carrière honorable et bienfaisante; il était vraiment le médecin que la sainte Ecriture nous commande de respecter.

Les funérailles du Dr Desjardins ont eu lieu à Sainte-Anne-de-Lapocatière, le sept novembre. Le Réverend M. J. N. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace fit la levée du corps. Le Réverend M. Hospice Desjardins curé de Saint-David de Lauberivière, fils du défunt, chanta le service, et M. le Grand-vicaire Doucet, de la Malbaie fit l'absoute. Les élèves du collège exécutèrent la messe des morts harmonisée, sous l'habile direction de M. l'abbé F. Têtu, accompagné par M. l'abbé E. Dionne.—A l'offertoire M. l'abbé L. Tremblay, directeur de l'Ecole d'agriculture, chanta l'Ave Maria de Schubert.—

Parmi les prêtres qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué, Monseigneur Poiré, curé de Sainte-Anne, et Messieurs C. Roy, curé de Saint-Alexandre; G. Beaulieu, curé de Saint-Onésime; E. Demers, curé de Saint-Philippe; F. X. Méthot, curé de Saint Eugène; C. Galarneau, curé de St-Pacôme; C. Bacon, curé de l'Islet; J. R. Desjardins, curé de Sainte-Ionise; J. O. Soney, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies; C. Richard, curé de N.-D. de la Garde, Québec; B. Desjardins, curé de Saint-Antoine; J. Richard; J. Levasseur, vicaire à Fraserville et les prêtres et séminaristes du collège de Sainte-Anne.

REVUE DE LA SEMAINE

La confrérie des Ames du Purgatoire.—Il y a quelques mois, nous annoncions au public qu'une nouvelle confrérie venait d'être établie canoniquement dans la paroisse des Grondines, par Son Eminence le cardinal Taschereau, en faveur des Ames du Purgatoire. Les âmes pieuses ont appris cette nouvelle avec grande joie, et

tous convenaient que cette institution venait bien en son temps.

L'Eglise a toujours prêché la charité en faveur des Ames du Purgatoire, et encouragé les fidèles à prier et à travailler pour leur délivrance; ainsi, dans tous les temps, il s'est trouvé des chrétiens zélés qui se sont efforcés de réaliser le désir de l'Eglise. Il semble, cependant que Dieu nous réservait la faveur de voir la dévotion envers les Ames du Purgatoire s'organiser parmi nous, avec l'approbation et sous la direction de l'Eglise. En effet, le mois des Ames du Purgatoire, qui était à peine connu du public il y a 30 ans, est maintenant pratiqué presque partout, et suivi avec plus de zèle même que les autres mois de piété. On a compris facilement que c'est, en effet, "une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts," puisqu'en les délivrant de leurs tourments on se fait à soi-même beaucoup de bien.

Cette pratique d'un mois de prières en faveur des âmes du Purgatoire est bien belle assurément, mais elle ne suffit plus aux âmes zélées, et vraiment désireuses de soulager et de délivrer ces saintes âmes. Ne reste-t-il pas, en effet, onze autres mois pendant lesquels les défunts sont plus ou moins oubliés! Et combien cet oubli de la part de leurs frères doit leur être sensible! Il n'est donc pas étonnant qu'on ait pensé à établir une société, dans laquelle les fidèles s'engagent à travailler constamment pour la délivrance des Ames du Purgatoire; et, c'est une société de ce genre, que Son Eminence le cardinal Taschereau établissait, dans la paroisse des Grondines, le 24 septembre 1888, sous le titre de "Confrérie des Ames du Purgatoire," et sous le patronage de Notre-Dame de la Merci. Pouvait-on trouver un patronage plus digne de cette grande cause, et plus capable de nous inspirer la confiance dans le succès de nos efforts!

Remercions Dieu de l'établissement de cette confrérie, car, à présent, les Ames du Purgatoire auront toujours des amis, de plus en plus nombreux, sans aucun doute, qui s'intéresseront de leur mieux à leur procurer continuellement un soulagement qu'elles réclament avec tant d'instances.

Qui n'a entendu, en effet, cette prière si touchante du saint homme Job, que l'Eglise met dans la bouche de ces saintes âmes: "Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous, au moins, mes amis!" Job. 19-21. Y eut-il jamais supplication plus humble, plus triste, plus pressante, plus déchirante! Et, qui sait, si ce n'est pas, pour nous, la voix d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, qui se fait entendre, dans cette plainte, parce que nous les avons déjà oubliés! Efforçons-nous donc de réparer notre oubli et le temps perdu en entrant dans cette confrérie où on travaille habituellement pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Son Eminence le cardinal Taschereau a bien voulu se faire inscrire le premier dans les registres de cette confrérie qui, en moins d'une année, compte déjà plus de 4000 membres, malgré qu'elle ait été peu connue du public jusqu'à présent.

Bien des personnes ayant demandé des renseignements plus précis sur l'organisation de la confrérie des Ames du Purgatoire, afin d'y entrer, et de recruter de nouveaux

membres, nous nous faisons un plaisir et un devoir, dans l'intérêt des défunts, de donner au public les informations suivantes, qui seront bientôt imprimées sur une petite feuille pour distribution, et qui ont été approuvées par Son Eminence.

But de la confrérie des Ames du Purgatoire :

1o. Obtenir plus efficacement le soulagement et la délivrance des Ames du Purgatoire.

2o. Obtenir plus facilement, pour les associés, les grâces spirituelles et temporelles dont ils ont besoin en ce monde, et surtout la grâce d'une bonne mort, et d'être préservés eux-mêmes des peines du purgatoire, en récompense et en proportion de leur charité envers les âmes du purgatoire.

Nul doute que les associés, réunis en société, réussiront mieux à obtenir toutes ces grâces, que s'ils restaient isolés, " car, dit N. S., si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée, " (Matth, 18-19.) Et qui pourrait douter ensuite de la reconnaissance de ces saintes âmes, ainsi soulagées, et ne leur puissante intercession auprès de Dieu !

Conditions d'admission

1o. Envoyer son nom au directeur de la confrérie, (Paroisse des Groudines, comté de Portneuf, province de Québec, Canada), pour qu'il soit inscrit dans le registre de la confrérie. Une carte-poste informera les intéressés de leur admission dans la confrérie.

2o. Payer, *une fois pour toute*, une aumône d'au moins 10 centins par personne, en faveur des Ames du Purgatoire.

3o. Dire tous les jours pour les Ames du Purgatoire 1 Pater et 1 Ave avec le verset : Requiem eternam dona eis, Domine.

4o. Tous peuvent devenir membres de la confrérie, même les petits enfants ; on peut aussi y agréger les défunts ; en payant le même aumône à leur intention.

5o. Rien d'obligation, sous peine de péché : rien d'extra n'est imposé aux membres ; seulement, ils sont invités à avoir toujours en vue le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire, en agissant, et à offrir à Dieu, dès le matin, à cette intention, tout le bien qu'ils feront dans la journée.

Que de mérites pour les âmes du Purgatoire, seulement en offrant pour elles, nos œuvres de tous les jours ! Et que de mérites perdus, parce que nos œuvres ne sont pas suffisamment offertes à Dieu !—*A suivre.*

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES COCHONS.—(Suite.)

LES PORCS ADULTES ET DE LEUR ENTRETIEN

Par porcs adultes, nous n'entendons pas seulement les animaux qui ayant acquis tous leurs développements, ce qui n'a guère lieu chez le porc qu'à la fin de la deuxième

année, mais encore tous ceux, quelque soit leur âge, qui peuvent être soumis à un régime commun.

C'est à peu près à cinq mois que les porcelets cessent d'avoir besoin de soin particuliers, et sont, dès lors, entretenus le plus économiquement possible, jusqu'à ce que l'on veuille, soit les livrer à la reproduction, soit les engraisser ; mais, nous le répétons, dans l'un comme dans l'autre cas, on doit les nourrir assez pour qu'ils ne dépérissent jamais, et qu'au contraire ils soient toujours en état de progression. Agir autrement, serait une bien *fausse économie*, car les pores maigres exigent un engraissement beaucoup plus long et plus dispendieux. Dans un grand nombre de nos paroisses, il y a des cultivateurs qui ont six à huit cochons en hivernement et, sous prétexte qu'ils ne doivent être engraisés que dans le cours de l'été suivant, ne leur donnent aucune nourriture ; ils se contentent d'envoyer leurs cochons au *large*, c'est-à-dire qu'ils les laissent chercher leur nourriture dans les cours de leurs voisins, et sur le chemin, au voisinage des maisons, à tel point que ces cochons deviennent une véritable nuisance publique, surtout l'hiver. Les municipalités devraient assurément passer des règlements pour empêcher cet état de chose, que l'on adopte sous prétexte d'économie. Soumettre les animaux, que l'on destine pour la boucherie cinq à six mois plus tard, à une semblable privation, c'est assurément méconnaître ses véritables intérêts.

Un journal anglais, faisait il n'y a pas longtemps cette même observation. Il n'est pas étonnant, disait l'écrivain de ce journal dans sa chronique sur les marchés, qu'il nous arrive sur les marchés, des porcs que les bouchers peuvent à peine se décider d'acheter tant ils sont maigres, quand on a pu se convaincre du peu de soins qu'un grand nombre de cultivateurs apportent à l'entretien de leurs cochons.

Toute espèce de nourriture, végétale ou animale, peut être donnée aux porcs. C'est à chaque éleveur à chercher celle qui, pour lui est la plus économique.

Quand on a dans son voisinage des abattoirs, des brasseries ou féculeries, et qu'on peut obtenir des résidus à prix réduits, il y a avantage réel à en faire la base de la nourriture des pores : ces conditions sont l'exception. Il faut donc rechercher quelle est, pour le cultivateur privé de ces ressources, la nourriture qui sera tout à la fois la plus économique et la plus avantageuse.

Dans le cours de l'été, il y aura avantage à nourrir les pores uniquement avec des substances herbacées. A part quelques plantes généralement reconnues comme étant des poisons pour la plupart des animaux, le porc mangé à peu près toutes les autres. Cependant, il ne les recherche pas toutes également, et toutes, d'ailleurs, ne sont pas également nutritives. Celles qu'il préfère et qui lui conviennent le mieux sont : le trèfle, le sainfoin, les fèves, les pois, la luzerne, la chicorée sauvage, les vesces, la laitue, les choux, etc.

Comme le porc recherche les herbes tendres, il faut régler les semailles et les coupes de ces plantes de manière à en avoir de tendres à leur donner le plus longtemps possible ; dès qu'elles deviennent dures, il en gâte beau-

coup, et finit par les refuser. Les végétaux que nous venons d'énumérer sont classés à peu près par ordre de mérite par rapport à leurs facultés nutritives. On donne encore aux porcs des feuilles de betteraves et de carottes ; mais ces substances sont bien moins nourrissantes que celles mentionnées plus haut. Il faudrait en tenir compte et ne pas leur en donner plusieurs jours de suite, mais, entre-mêler les repas de plantes plus nutritives.

Enfin, les sarclages fournissent une quantité de plantes qui sont excellentes pour le porc ; nous citerons entre autres : les liserons, le pissenlit, les laitérons, et bien d'autres que l'expérience apprendra bien vite à distinguer.

Il est nécessaire de semer, pour ces animaux, de la chicorée sauvage et des laitues. La chicorée ainsi que les laitues assurent la santé des porcs en agissant comme tonique et dépuratif, et le pissenlit donné pendant l'été les rafraîchit et leur convient à merveille, car étant naturellement des animaux à sang très chaud, ils ont besoin d'aliments rafraîchissant pendant les grandes chaleurs de l'été. Mathieu de Donbasie et Arthur Young recommandent ces deux plantes pour les porcs. Il résulte des expériences faites par M. Young, que les aliments verts, mangés sur pied, profitent moins qu'étant fauchés et donnés dans la porcherie.

On peut encore, par diverses opérations : par la cuisson, par la fermentation et par l'emploi des condiments, augmenter les propriétés alimentaires des végétaux.

Pour boisson, on donne de l'eau pure avec une pinte de son fin ou recoupe, par jour et par tête ; toutes les substances végétales doivent être mise dans des râteliers.

On donne trois repas par jour : le matin, le midi et le soir ; il est nécessaire d'adopter des heures bien fixes. La boisson de chaque repas est préparée d'avance dans un cuvier ; les substances que l'on mêle ont alors plus de temps pour se dissoudre et s'incorporer à l'eau. Les eaux grasses, les résidus de laiterie, les farines sont réservées pour les nourrices et les jeunes porcelets.

Il ne faut pas oublier que les porcs boivent beaucoup, et qu'il faut augmenter la quantité de liquide qu'on leur donne en raison de la chaleur de la saison. On arrivera, par des tâtonnements, à leur donner de manière à ce qu'ils aient suffisamment ; mais, d'un autre côté, à ce que d'un repas à l'autre, ils boivent tout ce qui leur a été servi : c'est le moyen d'avoir moins souvent à nettoyer les auges.

Quant on veut élever un certain nombre de porcs pendant l'hiver, on doit avoir fait une ample provision de racines toutes leur conviennent : patates, carottes, betteraves ; on se décidera donc pour celles qui prospèrent le mieux dans le sol que l'on cultive et que par conséquent l'on peut produire le plus économiquement. Il ne faut pas, au reste, pour apprécier ses divers rendements des racines, n'avoir égard qu'au poids et au volume ; car à poids et à volumes égaux, les qualités nutritives sont très différentes d'une espèce à l'autre.

Voici leur classement sous ce rapport : Patates, topinambours, carottes, panais, betteraves. Les meilleurs agronomes diffèrent dans leurs appréciations, se qui se

comprend très bien, quand on sait que la même plante est plus ou moins nutritive suivant le sol et la mode de culture qui ont été employés à la produire. Les citrouilles peuvent aussi être données aux porcs pendant l'hiver, ils les mangent volontiers ; mais c'est une nourriture peu substantielle.

La nourriture des porcs serait trop dispendieuse si l'on devait les entretenir tout l'hiver avec des tubercules ; il faudra donc chercher d'autres ressources, chacun doit s'ingénier pour trouver la nourriture la plus économique.

Les autres soins d'entretien pour les porcs adultes sont les mêmes que nous avons déjà indiqués.

Il faut nettoyer à fond les loges deux fois par semaine en hiver, et c'est le moins qu'on puisse faire ; si l'on a beaucoup de litière à sa disposition on doit le faire plus souvent. L'été, les loges doivent être nettoyées chaque jour, vu que l'on n'entretient pas de litière, dans l'intérieur des loges ; elles sont balayées et lavées, et le fumier se fait dans les cours. Des bains et des lavages à la main pendant l'été, et un passage l'hiver au moins une fois par semaine sont très-utiles, surtout au développement des jeunes porcs, qui sont plus sujets à la crasse dans leur jeunesse que lorsqu'ils ont acquis leur grosseur.

Les cours doivent être ombragées pendant l'été et si elles ne le sont pas, il ne faut pas sortir les porcs vers le milieu du jour. Il faut se souvenir qu'on doit les garantir des extrêmes de température. Avec ces soins, on aura rarement, pour ne jamais dire, de maladies.

ENGRAISSEMENT DES PORCS

Le cochon que l'on destine à être engraisé jeune, c'est-à-dire à sept ou huit mois, comme c'est l'usage en quelques endroits, doit, ainsi que nous l'avons déjà dit, avoir été bien nourri constamment ; l'engraissement est alors bien plus prompt et par conséquent bien moins coûteux. C'est surtout pour les porcs qui doivent être engraisés aussi jeunes, qu'il est nécessaire d'adopter une race précoce et c'est là où triomphent les petites races anglaises. Mais, dit-on, le cochon anglais donne peu de lard : c'est une erreur, seulement, il est facile de comprendre qu'un animal de sept à huit mois peut fournir une chair très délicate parfaitement entre-mêlée, de gras et de maigre, mais doit donner peu de lard ; pour en obtenir, il faut garder l'animal un an ou quinze mois. Dans le premier cas, on devra préférer les cochons de petites races qui se nourrissent aisément de peu et sont précoces ; dans le deuxième cas, au contraire, on fera bien de prendre des variétés plus grandes, telles que les Berkshire ou les Yorkshire améliorés.

Les racines et les tubercules, les grains de tous genres, peuvent engraisser les porcs.

Les grains grossièrement concassés ou réduits en farine sont certainement ce qui favorise le plus l'engraissement ; mais en employant que des grains, il devient trop coûteux. On le commence généralement avec des racines et on le termine avec les grains et farines.

Des expériences concluantes prouvent que les racines, telles que patates, carottes, betteraves ou navets, don-

nées cuites, sont infiniment plus favorables à l'engraissement que si elles sont administrées crues, et cela dans une proportion du simple au double. Les patates sont plus nourrissante que les autres racines.

En fait de grains, on peut employer l'orge, les fèves, les pois, le blé-d'inde, le sarrasin et l'avoine. On devra choisir parmi ces aliments celui que est à la fois le plus économique, soit absolument soit relativement. Les résidus de laiterie ajoutés à ces diverses substances activent singulièrement l'engraissement.

Les grains ne doivent jamais être donnés secs et entiers, parce qu'alors ils sont imparfaitement digérés; il faut qu'ils soient cuits, cassés ou en farine.

Les aliments doivent être donnés tièdes, trois fois par jour, et à des heures bien fixes, avec addition d'un peu de sel de temps à autres. La quantité doit être proportionnée à l'appétit des animaux, le porc mange d'autant mieux qu'il est dans un état avancé de graisse. C'est pour aiguïser et exciter son appétit qu'on donne des aliments d'autant meilleurs que l'engraissement approche de son terme.

Les Anglais classent ainsi les grains sous le rapport de leurs facultés nutritives: orges, pois, blé d'inde, sarrasin, avoine.

Il est bon de donner aux porcs les aliments légèrement aigres et acides. Voici, suivant M. de Mortillet, comment l'on procède à cette opération: "Je fais cuire dit cet agronome, un double-décalitre (20 livres) de patates, je les écrase toutes chaudes dans un petit cuvier, j'ajoute deux décalitres (20 livres) de farine d'orge, d'avoine, ou de sarrasin, et je fais pétrir le tout avec un levain de pain et 1 kilo (2 livres) de sel.

"La pâte fermente, et je la donne aux porcs à l'engrais en la délayant dans de l'eau, d'abord fort claire, et en épaisissant de plus en plus à mesure que l'engraissement avance. Lorsque la provision touche à sa fin, je recommence, en laissant une petite quantité de l'ancien mélange qui sert de levain pour le nouveau.

Quand un porc est en état, un mois ou six semaines au plus de ce régime l'engraissent parfaitement."

Il faut tenir les auges très propres, enlever la nourriture que les animaux ont laissé d'un repas à l'autre; leur fournir une abondante litière et souvent renouvelée. Le porc à l'engrais reste couché et dort tout le temps qu'il ne reste pas à manger. Enfin, le nettoyer et le laver de temps en temps; les animaux s'y prêtent volontiers, et ces soins provoquent rapidement l'engraissement.

Leurs loges doivent être chaudes, loin du bruit et un peu obscures lorsque la chose est possible.

Des mauvais traitements envers les animaux.

Au point de vue de nos intérêts matériels, nous avons avantage à traiter doucement, à bien nourrir, à entretenir convenablement les animaux dont nous voulons tirer produit en viande, en lait, en travail.

Nous avons même avantage à ne pas détruire inutilement ceux qui vivent en liberté.

Les animaux de luxe, traités doucement, sont plus

beaux et vivent plus longtemps. Ceci nous semble encore incontestable.

Après avoir signalé les intérêts purement matériels, voyons si les sentiments généreux, ceux de la reconnaissance et de la pitié, ne doivent pas aussi avoir une large part dans nos rapports avec les animaux. Et dût-on nous dire que nous prenons la question de trop haut, nous oserons commencer par ce principe: qu'en général, les hommes s'améliorent à mesure qu'ils se civilisent.

Les sauvages se font une guerre continuelle et dévorent leurs prisonniers.

La demi-civilisation réduit les ennemis à la guerre à l'état d'esclaves.

Enfin de nos jours on se bat, puis on est généreux pour le vaincu et on lui tend la main.

Les supplices inventés par les sauvages étaient horribles: des yeux arrachés, des langues coupées. Puis on a rompu vif, et enfin les exécutions ne semblent pas en rapport avec nos mœurs.

Cette marche progressive, qui tend chaque jour à rendre les hommes meilleurs et plus humains, lorsque leurs passions ne sont pas trop en jeu, doit nécessairement être la même en ce qui touche nos relations avec les animaux.

Pouvons-nous nier leur sensibilité, leur attachement; le cheval connaît son maître, le chien a le dévouement d'un ami.

L'homme qui n'a pas compris cette sensibilité, tue l'animal qu'il a élevé comme un arbre qu'il abat; ses gémissants sont pour lui du bruit, et voilà tout.

Mais celui qui comprend la vie des animaux les tourmentera-t-il, les maltraitera-t-il à plaisir? Regardera-t-il leur souffrance avec indifférence? Non, bien certainement.

N'avons-nous pas été révoltés en voyant un conducteur de chevaux frapper à coups redoublés sur de pauvres animaux faisant plus que leur force, ou exténués par un travail trop prolongé. Ces conducteurs à demi-sauvages entrent au cabaret, et après des libations plus ou moins prolongées, ils recommencent ces actes de barbarie qui, au premier moment, nous feraient presque regretter que l'animal ne pût se venger.

D'autres fois, c'est un cheval de louage qui n'a reçu qu'une partie de sa nourriture et auquel on demande à coups de fouet un travail exagéré.

Les chevaux, qui sont de si bons animaux, n'ont-ils pas droit à nos soins, je dirai plus à notre affection; et, lorsqu'ils nous ont rendu de nombreux services, n'est-il pas injuste de les abandonner à des hommes qui, avant de les tuer, les accablent de travail et de mauvais traitements jusqu'à extinction de toute force?

Si nous ne pouvons laisser nos chevaux finir en paix leur existence, du moins ne leur demandons que le travail qu'ils peuvent donner, accordons-leur des soins jusqu'à la fin, entretenons-les convenablement. Si une dure nécessité nous force à les faire abattre, que ce soit rapidement, et non après avoir fait précéder cette exécution des souffrances de la faim et de toute sorte de mauvais traitements.

Les bœufs, les vaches, qui doivent toujours finir par être conduits à l'abattoir, ont été les compagnons de nos

travaux, ils ont prêté leur secours à notre agriculture, et ne devraient pas, avant d'être sacrifiés, être traités avec férocité. Pourquoi prolonger leur agonie et leur souffrance? N'est-ce pas de l'humanité et de l'ingratitude?

A quoi bon torturer les veaux, les moutons qui sont conduits à l'abattoir; si la sensibilité ne nous dit rien pour eux, qu'à ce soit du moins pour nous; car les membres engorgés ou meurtris ne pourront faire de bonne viande.

Il existe des lois répressives de toutes ces brutalités; des réglemens ont été faits; mais l'indifférence les laisse oublier, et si quelques personnes osent élever la voix pour réformer les abus de ce genre, elles deviennent assez souvent l'objet de railleries.

Cependant nous ne craignons pas de le dire, nous nous associons de tout cœur à la pensée de cette *société protectrice des animaux*, qui récompense l'homme soigneux de ses chevaux et de tous les animaux qui lui sont confiés, et même le garçon boucher qui exerce sa profession avec le plus de ménagemens possibles.

Avantages que présente la nourriture généreuse et complète des bêtes à cornes.

10. La même quantité de foin, consommée par dix vaches, produit plus de lait que si elle était consommée par quinze, même par vingt vaches.

20. Ces dix vaches exigent un moindre capital, par conséquent leur compte a moins d'intérêts à servir, et le produit net est beaucoup plus considérable.

30. Avec moins de bêtes on a moins de risques.

40. On a aussi moins de travail pour les soins à leur donner, par conséquent, économie de soins et de main-d'œuvre.

50. Une bête grasse à réformer pour une cause quelconque a une bien plus grande valeur qu'une bête maigre. Si un accident survient à une bête maigre, elle est presque totalement perdue.

60. Si la paille que mangeraient vingt vaches sert à faire à dix, une litière abondante, les dix vaches font plus de fumier, et, parce qu'elles sont bien nourries, ce fumier est de meilleur qualité.

70. S'il survient une année de disette, on peut encore, en réduisant la nourriture, conserver toutes les bêtes, et ne pas être forcé de les vendre, ce qui dans de telles circonstances n'a jamais lieu qu'avec grande perte.

80. Des bêtes toujours bien nourries mangent plus régulièrement et ne sont pas exposées aux accidents qui arrivent si souvent avec des bêtes affamées.

Correctif des foins altérés.

Lorsqu'on est obligé de faire consommer du foin qui a éprouvé des modifications défavorables, il faut, pour prévenir des affections chez les animaux:

10. Le battre à l'air, le seconer fortement, soit pour en détacher la poussière, soit pour enlever le sable ou les particules limoneuses qui sont adhérentes aux tiges et aux feuilles.

Il est utile qu'il abandonne, avant qu'il soit donné aux animaux, la poussière, le sable qu'il contient. La poussière, en s'introduisant par le concours de l'air aspiré par l'organe pulmonaire, peut déterminer des toux prononcées et même des bronchites; elle peut occasionner la phthisie sur la bête bovine et la pousse sur le cheval. Le sable a des inconvénients aussi graves: il précipite l'usage des dents et cause des ophthalmies.

20. Le nettoyer, l'agiter à diverses fois et le saler en l'arrosant ou en le laissant tremper quelques heures dans de l'eau salée. La dose de sel varie entre 10 à 20 livres pour 200 livres de foin altéré.

Ce correctif a d'heureux effets lorsque le foin n'est pas profondément altéré; il excite l'appétit des animaux et prévient souvent, sur ceux qui font usage du foin moisi, des maladies quelquefois graves.

Les foins moisissés peuvent faire naître des eutéries, des fièvres putrides, des maladies de peau.

30. Le mélanger, après l'avoir nettoyé, avec du foin sain de bonne qualité, dans une très faible proportion, ou le mêler à de la paille d'avoine ou de froment nouvellement récolté, et donner aux animaux quand ils rogoivent des racines ou des tubercules.

Les foins qui sont trop altérés, ceux qu'il est impossible de nettoyer, doivent être jetés sur les fosses ou plateformes à fumier. On ne doit pas les employer comme litière, à cause de l'odeur fétide qu'ils exhalent.

Le foin des prairies naturelles qui n'a éprouvé aucune altération est donné aux animaux à l'état naturel, c'est-à-dire sans avoir subi aucune autre préparation que celle qui consiste à le secouer pour détacher la poussière qu'il produit. Quelquefois cependant, pour faciliter la digestion et surtout la mastication chez les jeunes animaux, on le soumet à l'action du hache-paille ou on le fait macérer dans l'eau.

Effets épuisants de la chaux. La chaux est-elle nécessairement épuisante?

Les effets épuisants de la chaux ont été remarqués dès les temps les plus anciens. Elle fait croître de plus fortes récoltes pendant un certain nombre d'années, après lesquelles le produit diminue, jusqu'à ce qu'enfin il devienne moindre qu'il n'était avant que la chaux eût été appliquée au sol. De là l'origine du proverbe: "La chaux enrichit les pères et appauvrit les fils."

Il se présente donc deux questions intéressantes relativement à cette circonstance: Comment cet épuisement est-il produit? Est-il une conséquence nécessaire de l'addition de la chaux?

Il a déjà été dit que la chaux détermine, dans la partie organique du sol, des changements chimiques, par lesquels il est rendu plus propice à la crue des plantes. Mais en conséquence de cette action, la proportion de matière organique qu'il y a dans le sol diminue graduellement sous l'action prolongée de la chaux, et le sol devient ainsi moins imprégné des substances d'origine organique d'où dépend, jusqu'à un certain point, sa fertilité.

La chaux agit ainsi sur la matière minérale du sol, et la met en état de nourrir plus abondamment la plante.

Or, comme les moissons que nous recueillons enlèvent au sol, non-seulement la matière organique, mais encore la matière minérale, tout ce qui prépare cette matière

minérale plus abondamment pour la nourriture de la plante doit causer aussi une diminution rapide des substances minérales, d'où dépend la fertilité du sol, aussi bien que de la matière organique qui y est contenue.

C'est donc de ce mode d'action que provient l'épuisement que l'expérience universelle a attribué à l'usage de la chaux.

Mais sans recourir au procédé chimique par lequel cet épuisement est occasionné, le sens commun suffit pour faire comprendre comment et pourquoi il a lieu.

Il est accordé que les récoltes que nous faisons produire dérobent au sol sa matière tant organique qu'inorganique : une double récolte en dérobera le double, une triple récolte en dérobera le triple de ce qu'en dérobera une seule, et ainsi de suite ; et plus nous en recueillerons dans l'année, plus tôt la terre sera épuisée. Or, si la chaux, par son mode d'action, nous met en même temps en état d'extraire du sol trois ou quatre fois autant de matière, sous la forme de moissons augmentées, elle doit épuiser le sol d'autant plus promptement de la même manière que l'on tarirait plus vite un puits en y puisant cinquante seaux d'eau par jour, que si on en tirait seulement cinq seaux.

Mais on peut rendre au sol ce que les récoltes lui enlèvent. Au moyen du fumier de pailles et d'applications salines, on peut rendre au sol ce que la chaux en a fait extraire, et lui conserver ainsi sa diminution sa fécondité. Engraissez le sol à proportion des récoltes que vous en tirez, et la chaux cessera de l'épuiser. Il y a beaucoup de raison dans ce distique :

La chaux après la chaux, sans l'aide du fumier,
Appauvrit à la fois le sol et le fermier.

Choses et autres.

Le tabac.—L'association contre l'usage du tabac, établie à St-Jean depuis plusieurs mois, a tenu une assemblée publique lundi soir en cette dernière ville. Il y a eu force discours, la plupart prononcés par des pasteurs protestants.

Le révérend W. J. Stewart dit qu'il est opposé à l'usage du tabac parce qu'il ne fait aucun bien. Il ne peut comprendre comment des chrétiens peuvent fumer et se considérer bons chrétiens. Sa seconde objection, c'est que l'usage du tabac est nuisible au système humain ; il retarde la croissance des garçons, qui feraient des hommes plus vigoureux s'ils n'y touchaient pas. Il parla aussi des cancers, des maux de gorge etc., des fumeurs. Sa troisième objection, c'est la dépense de cette habitude. Le tabac du pays coûte plus cher que le pain du pays. Il fit un portrait désolant des gens mourant faute de pain que l'argent dépensé en tabac pourrait leur fournir. Il était heureux d'apprendre que les dames de la W. C. T. W. avaient résolu de s'abstenir de la compagnie des hommes pendant qu'ils fument.

Le révérend Dr. Wilson dit que 92 tonnes de tabac étaient entrées à St. Jean en 1886 et 1887. et en calculant le prix d'achat, le montant du fis ; et du profit, il estime qu'avec cet argent il pourrait payer le suluire de 40 pasteurs à \$1000 chacun, et payer tous les frais de mission et autres dépenses de l'église méthodiste au Nouveau Brunswick et sur l'île du Prince-Edouard.

N'en déplaise à ces messieurs, la population mâle du pays n'en continuera pas moins de fumer.—*Le Moniteur Acadien.*

+

Le relevé des récoltes fait par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, montre que le foin a donné un rendement de 118 pour cent ; les patates un peu moins de 74 pour cent ; l'avoine 83, le blé 94, l'orge 94, le sarrasin 94, les pois et les fèves 99, blé-d'inde à silo 99, les navets 93, et les pommes 80 pour cent.

La consommation totale du charbon, dans le monde entier est estimée à plus de un million de tonnes à l'heure, tandis que l'étal de production serait de 33 millions à l'heure. La marge est grande.

Une puissante association s'est formée à New-York pour les fins d'organiser l'exposition universelle de 1892. Elle comprend

des hommes comme Samuel Babcock, Auguste Belmont, Jay Gould, Cornelius, Vanderbilt, etc. Les souscriptions, qui vont être lancées sans retard, ne vaudront que quand le total de cinq millions de piastres aura été atteint.

La cheminée des usines de fer de Fall-River que l'on terminera bientôt, va être la plus haute des Etats-Unis. Les deux plus hautes cheminées qu'il ait au monde, ont été construites en Ecosse. Elles ont 435 pieds de hauteur. Celle de Fall-River vient ensuite et mesure 350 pieds. Pour la construire, il a fallu 1,700,000 briques. Le coût approximatif va être de \$40,000.

Une remarque assez curieuse.

Aucune des personnes vivantes aujourd'hui ne pourra plus éviter, pour dater sa correspondance ou tout autre document, de se servir du chiffre neuf. Ce chiffre qui se trouve en effet, à la fin du nombre 1889, prendra l'année prochaine pour dix ans la troisième place dans le millésime et, à la fin du siècle, il prendra la seconde pour une période de cent ans.

Un homme vient d'être condamné à Ottawa à trois mois de prison pour avoir maltraité un cheval. Toutes les brutes qui torturent les animaux devraient être châtiées de cette façon.

RECETTES

Moyen pour faire avorter les furoncles.

Les furoncles ne constituent pas une maladie sérieuse, mais ils sont souvent la cause de la cessation du travail utile et se traduisent par un état de malaise fort ennuyeux. M. Simon de Forges assure que les clous, les furoncles, les petits abcès superficiels, les maux blancs, les panaris cèdent facilement devant quelques applications d'alcool camphré lorsqu'ils sont traités au début. Voici comment on procède : on mouille dans l'alcool camphré les trois doigts du milieu de la main droite, puis on exerce sur la tumeur, en appuyant principalement sur le milieu, huit ou dix frictions d'une demie minute chacune. On répète cette opération jusqu'à quatre fois dans la même journée, si le mal résistait à une première application. Avec la *pâte de Vienne*, on obtient, à ce qu'il parait, les mêmes résultats qu'avec l'alcool camphré ; pour cela, dès que le début des tumeurs on dépose au centre de chacune d'elles un grain de pâte de la grosseur d'une épingle, l'inflammation s'améliore et on voit avorter le clou ou le furoncle.

Moyen de confectionner "la pâte de Vienne"

Potasse caustique à la chaux, 50 parties ; Chaux vive, 60 parties.

Reduisez en poudre les deux substances dans un mortier chauffé, mélangez-les exactement et avec rapidité, renfermez le mélange dans un bocal à large ouverture. Bouchez à l'émeri. Pour faire usage de ce caustique, on le délaye avec un peu d'alcool, de manière à le réduire en une pâte molle, que l'on applique sur la partie que l'on veut cautériser. La potasse n'agit que sur une partie de la peau parfaitement circonscrite, au alors lieu de couler comme le fait la potasse ordinaire.

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT
District de Kamouraska } pour le District de Kamouraska.
No. 9794.

Le quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

JEAN-BAPTISTE PELLETIER, cultivateur, de St-Patrice de la Rivière du-Loup.

Demandeur,

vs.

ELIE FRASER, cultivateur, ci-devant de Notre Dame des Sept Douleurs, et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,
Greffier de la dite Cour.

7 Novembre 1889.—2

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

Le Scientific American publié par MM. Munn & Cie, New-York, donne chaque semaine à ses lecteurs les renseignements les plus complets et les plus exacts des diverses améliorations mécaniques, des découvertes scientifiques intéressantes les arts, les industries, etc.; et on ne saurait trouver un meilleur moyen de suivre le progrès des sciences dans le monde entier en lisant assidûment cette intéressante publication.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS
may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

14 Novembre 1889.—2

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEaux du printemps mâles et femelles.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 23, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC

A. TURGEON H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois,

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL.
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.



MAISON A VENDRE

AU

VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.

A vendre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec fournil remise et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce étant au centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,

Bureau de la Gazette des Campagnes.

Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste-Anne de la Pocatière

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, S'intendent en chef

Bureau du chemin de fer.

Moncton, N. Bk., Juin 1889.